

Pierre-Henri Rion, président du Conseil wallon du numérique

«La Wallonie a besoin d'un fonds spécialisé dédié au numérique»

Institué en février dernier, le Conseil du numérique (CdN) vient de rédiger ses premières recommandations. D'après son président, Pierre-Henri Rion, elles seront traduites dans un plan qui sera examiné à la rentrée. Pour en garantir le succès, il doit être soutenu par tout le gouvernement wallon.

INTERVIEW

PHILIPPE LAWSON

Pierre-Henri Rion, un entrepreneur et un investisseur multifacette wallon, préside le Conseil du numérique, le nouveau (CdN), mis en place par le ministre wallon de l'Économie, Jean-Claude Marcourt (PS). L'organe vient de rendre ses premières conclusions avec des propositions pour permettre à la Wallonie de rattraper son retard technologique. Il estime que ce retard n'est pas aussi important et qu'il est un peu biaisé. Il soutient toutefois que la Wallonie doit se hâter pour se raccrocher aux régions européennes à la pointe de la technologie. Pierre-Henri Rion est aussi président du conseil d'administration d'EVS, la PME wallonne leader du ralenti télévisuel.

Comment se sont déroulés les travaux du Conseil du numérique (CdN)?

Le CdN a été institué le 27 février dernier. Il s'est réuni en séance plénière une fois par mois, mais il y a eu des dizaines de réunions avec les 13 groupes de travail.

Le Conseil a défini quatre axes après avoir pris connaissance d'un rapport de Roland Berger sur la situation de la Wallonie dans le numérique. Pour chacun de ces axes, une

réunion plénière a été organisée pour fixer des objectifs. Ces objectifs ont été le cahier des charges des groupes de travail. Ils ont réuni plus de 200 spécialistes durant plusieurs réunions. C'était un peu folklorique à certains moments autour de la table avec des chocs culturels. D'un côté, vous avez des participants en costume-cravate et de l'autre des invités à l'américaine en t-shirt et en short...

Partagez-vous un des éléments du rapport qui indique que la Wallonie a un sérieux retard dans le numérique?

Le rapport de Roland Berger est bien fait, les grands constats sont vrais. Mais il faut le nuancer. Il est vrai que le PIB du secteur numérique wallon en proportion du PIB global est plus faible (1,4% du PIB global) que celui de la Flandre (2,6%) et de Bruxelles (7,6%). Mais il ne faut pas oublier que les poids lourds du secteur sont souvent basés à Bruxelles. À titre d'exemple, le chiffre d'affaires réalisé par Proximus en Wallonie est ramené à Bruxelles. De plus, les experts de Roland Berger se sont basés sur les codes Nace (codes de référence des entreprises en fonction de leur secteur), mais ils excluent toute une série d'acteurs qui font partie du numérique. Il y a 8 ans, j'avais fait une en-

SUITE EN PAGE 15

CV EXPRESS

Pierre-Henri Rion est né le 7 mai 1959 à Charleroi. Il est titulaire d'un diplôme d'**ingénieur électricien** (électronique-informatique) de l'Université de Liège.

Il est marié et père de 3 enfants. Il a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur de réseau chez **Security and technology systems** puis a été directeur de «division business development» chez **Prodata**.

Il contribuera ensuite à la création d'**Iris Group**, le leader de la gestion électronique des documents. Il est aujourd'hui un «**serial investisseur**» en tant que business angel.

Il est **administrateur** dans plusieurs sociétés (Pairi Daiza, Belrobotics, Agence du commerce extérieur, etc.). Il est aussi **producteur de vins** (domaine de Mellemont) et **président d'EVS Broadcast**.

«Il faut réunir la compétence du numérique dans les mains d'un seul ministre wallon»

LES PHRASES CLÉS

«La Wallonie a certes du retard dans le secteur du numérique, mais il ne faut pas dramatiser le rapport du cabinet Roland Berger qui le dit.»

«Le Conseil soutient les opérateurs mobiles qui ont fait de la suppression de la taxe sur les pylônes un préalable à tout engagement d'investissement en Wallonie.»

«Pour garantir le succès du futur plan numérique wallon, il doit être soutenu par tout le gouvernement wallon.»

quête pour estimer le poids du secteur dans le cadre du cluster Twist (Technologies wallonnes de l'image, du son et du texte) dont j'ai été le cofondateur et le président. À l'époque, le secteur représentait 900 millions d'euros en valeur ajoutée, aujourd'hui, Roland Berger évalue tout le secteur numérique à 1,3 milliard. C'est peu. Il y a quelque chose qui ne va pas.

Pensez-vous que le rapport de Roland Berger est biaisé?

Il n'est pas mal fait, mais il ne faut trop dramatiser la situation de la Wallonie. Il comporte aussi des choses positives. La marge sur chiffre d'affaires du secteur numérique en Wallonie est au-dessus des autres. Elle est en moyenne de 44%. La Wallonie a le meilleur ratio fonds propres sur actifs (54% en 2013). C'est étonnant. On dit toujours que les entreprises wallonnes sont sous-capitalisées. Ce ratio en faveur de la Wallonie s'explique par le fait que les stars du secteur font beaucoup de chiffre d'affaires. Nous avons des micro-boîtes et de grosses stars, mais malheureusement entre les deux, il n'y a pas de start-ups qui se développent suffisamment vite.

Quid de l'exportation du secteur du numérique wallon?

C'est un secteur qui exporte peu, seuls 42% des entreprises réalisent une part de leur chiffre d'affaires à l'export. C'est encore trop peu. Une des idées est de dire pourquoi on ne créerait pas une cellule spécialisée pour le secteur du numérique à l'Awex (Agence wallonne à l'exportation). Tout le monde encourage l'Awex, on peut donc leur confier cette mission. Encore faut-il qu'on ait des choses à exporter, mais il y a de bons produits numériques en Wallonie. Au-delà de cette proposition, nous prônons aussi la spécialisation des fonds. Il y a différentes initiatives en Wallonie, mais aucun fonds n'est dédié spécialement au numérique. J'irai même plus loin dans les initiatives à prendre.

C'est-à-dire...

Je crois qu'il faut créer un fonds «quick service». Dans le numérique, tout va très vite. Aujourd'hui, il faut environ 6 mois pour aider un porteur de projet à lancer sa boîte. C'est trop long. À cette allure, le train est déjà passé. Il faut une cellule spécialisée qui analyse les projets, reçoit le porteur de projet, l'aide à améliorer son plan s'il le faut et le revoit une semaine après. S'il est convainquant, il ressort avec son chèque de 50.000 euros (prise de participation, prêt subordonné) et un contrat. Le plus difficile sera de

trouver des instructeurs. Moi, je veux bien m'y coller, je connais d'autres candidats qui seraient d'accord de se dévouer aussi. La SRIW ou la Sowalfin peuvent créer un fonds de 2 millions d'euros pour initier le mouvement. À 50.000 euros par projet, on fait 40 projets.

Quelles sont les propositions du Conseil du numérique?

Le Conseil a fait un total d'environ 240 recommandations de mesures précises, mais ce serait impayable de les mettre toutes en pratique. Il faudrait donc les mettre dans un ordre de priorités et faire un plan à 3 ans ou 5 ans au maximum. C'est faisable. Je prendrai l'exemple de la Lituanie, qui est le premier territoire en matière de numérique en Europe. C'est le pays le plus couvert en numérique.

Quelles devraient être les axes prioritaires, d'après vous?

Je ne me suis pas penché sur la question. En tant que président, j'ai voulu rester au-dessus de la mêlée et répondre aux sollicitations des uns et des autres. Toutefois, je crois qu'il faut en priorité s'attaquer à l'enseignement. Nous avons aujourd'hui deux clans: d'un côté, il y a des professeurs qui sont de véritables «geeks» et qui prennent des initiatives dans leurs domaines et de l'autre, certains enseignants qui sont réfractaires à la technologie. Nous devons introduire le numérique dans les écoles. Cela ne signifie pas seulement avoir un iPad par table, mais il faut inculquer la façon de raisonner numérique, l'algorithme dans la tête des élèves. Ils doivent savoir comment fonctionne un robot, comment un ordinateur décompose un problème pour le résoudre, etc. Il faut équiper les écoles secondaires de réseaux wifi. Je pense aussi à d'autres mesures.

Lesquelles?

Il faut arriver à installer une base des données authentiques en Wallonie pour permettre aux citoyens de pouvoir recevoir rapidement des documents comme le certificat de bonne vie et mœurs, la composition de ménage, l'une ou l'autre attestation. Aujourd'hui, les citoyens sont obligés d'aller faire la file à l'administration. On peut aussi parfois les demander par mail, mais cette solution n'est pas très répandue. On peut s'inspirer du modèle anglais pour installer cette base de données authentiques.

Quid de la taxe sur les pylônes?

Les opérateurs de téléphonie mobile ont fait de la suppression de cette taxe un préalable à tout engagement pour le renforcement du réseau 4G et de la couverture. Cette taxe pourrait leur coûter à l'avenir environ 50 millions d'euros. Le Conseil les soutient dans cette demande de suppression de la taxe sur les pylônes. Un autre élément qui me fait penser que la Wallonie est un peu schizo-

phrène est le vote électronique. On parle du développement du numérique et on abolit le vote électronique. Il est vrai qu'il y a eu des couacs, mais c'est parce qu'on a voulu une solution toute cuite avec du matériel vieillissant, des ordinateurs vieux de 20 ans qui dorment dans des armoires et qu'on sort au bout de X années. On peut relancer le vote électronique avec des solutions modernes. Techniquement, je ne vois aucun problème.

Quelle est la suite des événements?

Les recommandations du CdN vont maintenant être traduites dans un plan numérique avec les priorités dont je parlais précédemment. Ce plan sera revu par le Conseil, à la rentrée, lors d'une réunion, le 18 septembre. Ensuite, ce plan sera remis au ministre de tutelle, Jean-Claude Marcourt (PS), qui ira le défendre auprès de ses collègues du gouvernement. C'est l'après qui me tracasse.

Pourquoi?

Il y a un momentum. Les groupes de travail ont créé une dynamique, les gens se parlent, on a tenu compte de leurs avis. Nous avons intégré les recommandations du Small business act, le plan d'excellence de la ministre Milquet (ministre de l'Enseignement, cdH, NDLR) ainsi que les mesures du plan élaboré par le ministre fédéral des Télécommunications, Alexander De Croo (Open VLD), les réflexions d'Agoria, etc. La question est de savoir si tout le gouvernement soutiendra ce plan numérique qui est avant tout un plan de la Wallonie. Ce ne sera pas le plan numérique de Marcourt.

Quid du budget?

Aucun budget n'est fixé pour l'instant. Le ministre Marcourt m'avait assuré, lors de la mise en place du Conseil, qu'un budget est prévu dans le plan Marshall. J'ai entendu parler d'un montant de 200 millions, voire éventuellement plus.

Y a-t-il d'autres dispositions à prendre?

Il faut que le dossier du numérique soit géré par un seul ministre. Or, actuellement, outre le ministre de tutelle qui est Jean-Claude Marcourt, il y a aussi d'autres ministres qui ont des bouts de la compétence (Forem, le SPW, etc.). De plus, je crois, personnellement qu'il faut désigner un CEO du numérique pour suivre de près l'implémentation des différentes mesures. Je précise toute de suite que je ne suis pas candidat à ce poste. On peut aussi demander à l'Agence du numérique d'assurer cette mission, mais comme elle est une parastatale, je me demande si son patron aura l'audace de taper du poing sur la table quand les choses vont piétiner.